

## RAPPORT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DES PÉTITIONS

chargée d'examiner l'objet suivant :

**Pétition pour une sécurité accrue de la terrasse du Loft club sis place Bel-Air 1 à Lausanne  
(1 signature)**

La commission a siégé le 12 janvier 2011 pour traiter de cette pétition. Etaient présents : Mmes Verena Berseth Haged, Christine Chevalley, Susanne Jungclaus Delarze, Martine Fiora-Guttman (qui remplace Philippe Reymond), Marianne Savary, Christiane Rithener, Jacqueline Rostan, MM. Gregory Devaud, José Durussel, André Marendaz, Michel Miéville (qui remplace Jean-Robert Aebi), Claude Schwab, Pierre-André Pernoud, Nicolas Rochat (qui remplace Florence Golaz). Nous remercions Mme Juliette Müller pour ses notes de séance.

### 1. Rappel de la pétition

L'auteur et unique signataire de la pétition datée du 7 décembre est M. Michael Glatz à Lausanne. Il attire notre attention sur le fait que la terrasse de la discothèque du Loft Club de Lausanne présente toujours le même danger pour les noctambules qui l'empruntent après l'accident tragique qui a coûté la vie à un jeune homme au mois de septembre dernier. Il demande dans le texte qu'un dialogue soit entamé avec le propriétaire et gérant de cet établissement afin que des mesures soient prises et évitent qu'un drame se reproduise.

### 2. Discussion

La commission en arrive rapidement à la conclusion que cette pétition relève de la compétence du propriétaire, éventuellement du gérant et que s'agissant d'un bâtiment sis sur territoire lausannois, il y a lieu de transmettre ce texte à la ville de Lausanne.

### 3. Conclusion

Au début du mois de février, nous avons pris connaissance du fait que le problème a été résolu par la pose de bâches de sécurité à l'initiative du gérant de la discothèque. Il n'est donc plus nécessaire de transmettre ce texte à la ville de Lausanne et **la commission vous propose donc à l'unanimité de classer cette pétition.**

Vevey, le 3 mai 2011.

Le président :  
(Signé) *Jérôme Christen*